

AVIS SUR LE RAPPORT ANNUEL 2011 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT

ET LES RAPPORTS DES DELEGATAIRES VEOLIA ET DE LA LYONNAISE DES EAUX

*Production et distribution d'eau potable
Assainissement (Givors-Grigny)*

Concernant la gestion de l'eau, la CCSPL retiendra d'une manière générale :

- l'obtention sans réserve en juin 2011, de la triple certification de son système de management intégré Qualité Sécurité Environnement (certification qualité ISO 9001, certification environnement ISO 14001 et certification sécurité OHSAS 18001). Parallèlement le laboratoire d'analyse de la Direction de l'eau (situé à Pierre Bénite) a maintenu son accréditation ISO 17025.
- la mise en œuvre du schéma directeur des déchets 2009-2014 : 48 % des actions sont réalisés en 2011 et la quantité globale des déchets produits a diminué de 6% en 2011 par rapport à 2010.

1. Production et distribution d'eau potable

Pour la production et la distribution de l'eau potable, la CCSPL note :

- la baisse des volumes produits (-1,7%), liée principalement à une baisse des consommations ainsi qu'à une amélioration de la performance du réseau sur le secteur de la Lyonnaise des eaux. Parmi les volumes consommés, elle note la baisse significative des volumes industriels (-22%) et sera attentive à son évolution.
- l'obtention d'un nouvel arrêté de DUP de Crépieux-Charmy.
- le projet sur 3 ans d'équiper chaque puits de débitmètres afin de mesurer les volumes d'eau réellement pompés dans la nappe et de mieux optimiser son utilisation.

La CCSPL est par ailleurs, attentive à la qualité de l'eau prélevée dans les champs captants. Elle souhaite que le rapport Barnier fasse apparaître le taux de nitrite contrôlé par l'Agence régionale de santé (ARS).

Concernant **la performance du service actuel et notamment le rendement apparent** à hauteur de 81,4% en 2011, la commission estime qu'il n'est pas encore à la hauteur des exigences d'un réseau durable.

Elle note l'étude **d'estimation de la consommation des bouches de lavage attendue depuis plusieurs années**. Elle permettra de mieux connaître les volumes non comptés autorisés (bouches de lavage, poteaux incendie,...) et donc de mieux appréhender les volumes réellement perdus afin d'adapter les efforts pour réduire les fuites et les casses. En attendant les premiers résultats, elle prend acte de la validation de la méthodologie avec le délégataire comprenant 2 volets : - un comptage partiel à partir d'un équipement de compteurs des bouches de lavage (déploiement en cours sur la rive gauche du Rhône), - un travail d'extrapolation statistique (prestataire missionné en 2012) dont les premiers calculs seront connus fin 2013.

Enfin, concernant **les comptes des délégataires**, la CCSPL s'étonne et s'inquiète de la forte augmentation des frais de siège en cette période de révision quinquennale. Par ailleurs, elle note la

baisse des résultats pour les deux délégataires, mais constate néanmoins que les marges faciales restent importantes (10,9M€ de résultat et 9,9% de marge pour Véolia ; 1,8M€ de résultat et 11,4% de marge pour la Lyonnaise des eaux).

2. Assainissement

Concernant les stations d'épuration, la CCSPL constate qu'à l'exception de celle de Saint-Germain au Mont d'Or (aléas géotechniques), les travaux de mise en conformité seront achevés en 2012. Elle souligne la réduction très significative de la charge polluante rejetée en milieu naturel : -50% à partir de la mise en service de la station d'épuration de la Feyssine en novembre 2011.

Concernant la redevance d'assainissement, elle attire l'attention du Grand Lyon sur **son augmentation constante** liée à l'application annuelle de l'indice INSEE. Elle dénonce le mécanisme de cette augmentation qui ne prend pas en compte l'évolution des dépenses d'exploitation ainsi que l'évolution de l'indice des prix à la consommation des ménages. Elle demande que l'évolution de l'indice apparaisse dans le prochain rapport Barnier.

Concernant **le service public d'assainissement non collectif (SPANC)**, elle souligne le résultat des contrôles de conformité : sur les 57% d'installations contrôlées depuis 2007, seulement 15% des installations sont conformes. Elle encourage le Grand Lyon à poursuivre ses contrôles de conformité sur les installations existantes, voire à les accélérer et souhaite être informée l'année prochaine des premiers résultats obtenus sur la mise en conformité des installations suite aux premiers contrôles de conformité réalisés.